

## Communiqué de presse

**Date :**  
24 mars 2022

**Embargo :**  
-

**Contact :**  
Tobias Lux, porte-parole  
Tél. +41 (0)31 327 91 71  
[tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)

Vinzenz Mathys, porte-parole  
Tél. +41 (0)31 327 19 77  
[vinzenz.mathys@finma.ch](mailto:vinzenz.mathys@finma.ch)

# Pour la FINMA, les plans de *recovery* et de *resolution* des établissements *too big to fail* sont en bonne voie, mais des lacunes subsistent

**L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA rend compte de l'état des planifications de *recovery* et de *resolution* des établissements financiers suisses d'importance systémique. Elle a approuvé pour la première fois, sous conditions, les plans de *recovery* des infrastructures des marchés financiers d'importance systémique SIX x-clear et SIX SIS. Les grandes banques Credit Suisse et UBS ont enregistré des améliorations supplémentaires concernant leur *resolvability* globale. Les plans d'urgence des banques d'importance systémique actives au plan national, à savoir PostFinance, Raiffeisen et la Banque cantonale de Zurich, restent non exécutoires, et ce, jusqu'à nouvel avis.**

Les établissements financiers suisses d'importance systémique doivent être dotés de plans de stabilisation et de liquidation, appelés aussi planification de *recovery* et de *resolution*. Ces plans montrent comment ces établissements peuvent se stabiliser en cas de crise, ou être assainis voire liquidés par la FINMA comme autorité compétente, et ce, tout en préservant les fonctions d'importance systémique pour la Suisse. La FINMA publie chaque année une évaluation des progrès réalisés dans ce domaine. Rupert Schaefer, chef de la division Recovery et Resolution de la FINMA, résume ainsi la situation actuelle : « Nous constatons des progrès supplémentaires dans la planification de stabilisation et de liquidation des établissements concernés. Néanmoins, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour clore les travaux de planification *too big to fail*. Tant les banques et les infrastructures des marchés financiers que les autorités doivent œuvrer à franchir les dernières étapes qui se dressent encore devant elles plus de 10 ans après la crise financière mondiale et d'après les enseignements qui ont pu en être tirés. »

### **Les plans de *recovery* des infrastructures des marchés financiers approuvés pour la première fois**

La FINMA a approuvé pour la première fois les plans de *recovery* de la contrepartie centrale SIX x-clear et du dépositaire central SIX SIS, cela sous certaines conditions qui doivent être remplies d'ici mi-2022. En ce qui concerne SIX x-clear, la FINMA a discuté de sa stratégie de *resolution* privilégiée avec les autorités suisses et étrangères concernées. Selon cette stratégie, SIX x-clear doit être en mesure de poursuivre temporairement les fonctions critiques pour une durée de six mois au maximum dans le cadre d'un *wind down* complet de l'activité.

### **La *resolvability* globale des grandes banques est en progrès**

Les grandes banques Credit Suisse et UBS ont enregistré les progrès supplémentaires prévus de leur *resolvability* globale, s'agissant du développement des dispositifs nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de *resolution* ou à la diminution des obstacles qui auraient pu l'empêcher. Par ailleurs, la FINMA a à nouveau approuvé les plans de *recovery* des deux grandes banques. La FINMA estime toujours que les plans d'urgence suisses de Credit Suisse et UBS sont exécutables.

### **Les plans d'urgence des banques systémiques actives au plan national toujours inexécutables**

Les plans d'urgence des banques systémiques actives au plan national, à savoir PostFinance, Raiffeisen et la Banque cantonale de Zurich, restent, selon la FINMA, inexécutables. Jusqu'ici, aucune de ces banques n'a réservé suffisamment de capital absorbant les pertes pour pouvoir être recapitalisée et continuer ses opérations en cas de crise (*capital gone concern*). Raiffeisen et la Banque cantonale de Zurich disposent déjà à ce jour de suffisamment de capital disponible pour pourvoir satisfaire aux exigences du plan d'urgence. Cependant, jusqu'ici, aucune des deux banques n'avait procédé à la réaffectation nécessaire en *capital gone concern* réservé pour les cas de crise. S'agissant de PostFinance, son plan en vue de la constitution des fonds *gone concern* dépend en grande mesure de la révision en cours de la loi sur l'organisation de la Poste et de la garantie de capitalisation de la Confédération envisagée dans ce contexte.

## État des travaux des établissements à fin 2021

Établissement	Plan de <i>recovery</i>	Plan d'urgence suisse	Resolvability de l'établissement	Remises
Credit Suisse	Approuvé	Exécutable	Mesures de préparation encore insuffisantes	Potentiel de remise max. (62,5 %) atteint <sup>3</sup>
UBS	Approuvé	Exécutable	Mesures de préparation encore insuffisantes	Potentiel de remise max. (62,5 %) atteint <sup>3</sup>
PostFinance	Approuvé	Plan plausible pour atteindre l'exécutabilité <sup>2</sup>	Analogue au plan d'urgence	Non applicable
Raiffeisen	Approuvé	Plan plausible pour atteindre l'exécutabilité	Analogue au plan d'urgence	Non applicable
Banque cantonale de Zurich	Approuvé	Plan plausible pour atteindre l'exécutabilité	Analogue au plan d'urgence	Non applicable
SIX x-clear	Approuvé <sup>1</sup>	Non applicable	Stratégie de <i>resolution</i> privilégiée définie	Non applicable
SIX SIS	Approuvé <sup>1</sup>	Non applicable	Stratégie de <i>resolution</i> en préparation	Non applicable

<sup>1</sup> Le plan a été approuvé sous conditions, lesquelles doivent être remplies d'ici au 30 juin 2022.

<sup>2</sup> Avec la garantie de capitalisation envisagée de la Confédération selon la décision du Conseil fédéral du 20 janvier 2021, il existe un plan plausible pour atteindre une stratégie de recapitalisation exécutable. Il manque cependant une stratégie alternative appropriée.

<sup>3</sup> Les indications se réfèrent à la remise octroyée pour l'exercice 2022, laquelle a été définie en tenant compte des mesures d'amélioration mises en œuvre jusqu'à fin 2021.

### Informations complémentaires :

- [À propos de l'état de la planification de \*resolution\* des grandes banques suisses actives au plan international](#)
- [À propos de l'état des plans d'urgence des banques d'importance systémique actives au plan national](#)
- [À propos de l'état des plans de \*recovery\* et de \*resolution\* des infrastructures des marchés financiers d'importance systémique](#)

### Le contexte du régime suisse *too big to fail*

La FINMA propose des informations détaillées sur la [réglementation \*too big to fail\*](#) en Suisse, sur son rôle d'[autorité de \*resolution\*](#) et sur les procédures d'évaluation de la *resolvability* ainsi que sur la [protection des investisseurs et des consommateurs](#) sur la place financière helvétique.